Réunion du Bureau de l’A.S.S.G.A.- Escalade du 16/05/2017

Compte-rendu

Etaient présents : Karine, Lenaïck, Camille, Nadia, Jean-Pierre, Julien, Olivier,ThomasC.,Thomas M., et Xavier.

Ordres du jour :

* Le point sur l’année et la fin de saison.
* Les inscriptions « enfants «  et adultes »
* Les projets concernant les cours adultes l’an prochain.
* Les positions concernant les compétitions.
* Suite aux réactions de Julien après le mail de Jean-Do : nécessité de définir immédiatement le rôle de chacun (afin d’éviter les doublons ou, à l’inverse, les manques) et création sur le forum d’un « topic » par chacun des responsables, pour informer sur les différentes activités et recevoir éventuellement des remarques ou des conseils. Par ailleurs, le thème du développement du Club à moyen et long termes devra être abordé.

Il est convenu que le sujet des inscriptions sera traité ultérieurement, de même que celui des compétitions qui sera débattu lors de la réunion du 19 mai 2017.

1°/ Précision des rôles de chacun.

Une objection : si un responsable s’absente, comment sera nourri son « topic » ? Il est admis que d’autres personnes interviendront si elles sont impliquées dans la même mission.

II s’agit donc de définir les missions, et les topics en découleront.

Un tour de table précise les différents rôles :

Karine : Cours enfants et adultes. Gestion de la communication sur ces deux points.

On s’inquiète de l’importance de la correspondance que cela représente. Karine explique qu’elle gère parfaitement en séparant les mails « enfants » et les mail’s « adultes ».

Lenaïck : gestion des Newsletters et organisation des évènements (il s’agit de préparer les soirées, coordonner les évènements festifs et sportifs en s’assurant de « qui organise quoi » ) en lien avec Thomas le webmaster qui , lui, met à jour les infos sur le site.

Thomas : Responsable du mur, coordonnateur des différents responsables, organisateur de l’évènement triathlon, co-responsable (avec Olivier) de l’ E.P.I .

(équipement-protection individuelle)

Thomas « barbu » : Webmaster ; gestion des photos et des infos concernant les différents évènements.

Afin d’éviter les erreurs il convient d’envoyer au webmaster toutes les infos avant de créer un évènement : Toute personne créant un évènement devra adresser un mail à Thomas et à Lenaïck avec toutes ces informations.

Camille : Organisation des sorties officielles et de toutes les activités extérieures.

On précise que même les activités de « manips » en extérieur sont coordonnées par Camille.

Nadia : Trésorerie .(encaissement des chèques, règlement des factures, établissement du budget, demandes de subventions).

Xavier : cours enfants/responsable C.O.S.I.R.O.C. et de l’ensemble des projets touchant Fontainebleau/en charge des relations avec les collèges et le corps enseignant (pédagogie, sécurité …).

Olivier : responsable du matériel. (aidé par Thomas).

-Jean-Pierre (et Annick, excusée pour son absence) initialement recrutés au « pôle secrétariat » afin de soulager Camille, se proposent de rédiger le compte-rendu des réunions, si cela convient, et se tiennent disponibles pour toute aide à l’intendance. Ils peuvent soulager le travail de Lenaïck en cas de surcharge mais compte tenu de l’attribution de tâches très définies, en lien avec Thomas, mieux vaut éviter les interférences.

Engagement ferme en ce qui concerne l’aide aux inscriptions prochaines.

Concernant le désir de soulager Julien dans ses tâches, ceci reste prématuré car demandant l’acquisition de bien des données sur le fonctionnement du Club, de la Fédération, etc.

On tentera de gérer les courriers les plus ordinaires qui encombrent la boîte mail « générale » ASSAGA afin de soulager notre Président.

Julien : Président en charge des relations avec les municipalités, les communautés de communes, le comité territorial, les gardiens de gymnases, etc…. et gestion des relations inter-clubs.

2°/Le point sur l’année et la fin de saison :

* On évoque le problème de « l’isolement » de certains adhérents.

Le responsable de salle doit rester vigilant dans ce domaine et une mise au point pourra être faite en début d’année. Cependant il semble que malgré tous les efforts des responsables, et le bon esprit « club », on ne puisse éviter le comportement « renfrogné »  de certains, qui les isole de fait.

- Concernant les cours de manips en salle : leur finalité étant la mise en application et la validation en extérieur, il conviendrait d’en informer d’emblée les adhérents et de de prévoir ces sorties de manière formelle l’an prochain.

- Problème du comportement de certains concernant les consignes de sécurité : celles-ci sont rappelées par des mails au moins trois fois par an. Même les « anciens » admettent qu’il est parfois long et difficile d’acquérir de nouveaux réflexes quand les règles changent.

Nous devons rester très fermes et signaler éventuellement les manquements à Julien, et ne pas hésiter à faire des remarques aux animateurs eux-mêmes lorsqu’ils sont en défaut.

* Il faudra penser à prévoir un passage de passeports bleus et verts un samedi.
* Olivier pose la question du budget pour l’achat de matériel : on valide la possibilité d’acquérir 2 jeux de cordes à double et 2 cordes à simple.
* Concernant l’achat de baudriers pour les débutants (prêt aux adultes jusqu’à l’autonomie) : le stock actuel doit suffire car on estime le besoin à 25 baudriers.
* Les formations : il faudra communiquer à ce sujet lors de l’A.G. : préciser que le club forme ses adhérents. Nous devons réfléchir par ailleurs à la manière de repérer et centraliser les demandes des adhérents dans ce domaine.

Par ailleurs la validation des formations posant parfois des problèmes, par exemple en cas de manque d’assiduité, on décide que celle-ci sera réalisée par le Bureau, sous sa seule responsabilité.

* Julien nous informe de l’existence d’un partenariat entre les clubs d’Evry/Courcouronnes/Grigny qui permet par réciprocité d’utiliser leurs différents murs, chaque club fournissant différents créneaux. Un bracelet spécifique à chaque club permet cet accès et il ne semble pas y avoir « d’encombrement ». Julien est favorable à l’entrée de notre club dans ce système, après bilan de cette activité en novembre prochain.
* Soirée de fin d’année : on retient la date du 23 juin, 18h30 à Chamarande …avec repli sur Lardy en cas de pluie.
* Les inscriptions prochaines : dès le début du mois d’août on devra signaler sur le site la date du forum, les modalités d’inscription, etc. Les textes restant flous à ce sujet, un certificat médical récent sera exigé. Une réunion préparatoire aura lieu à ce sujet. Camille propose un doodle afin de réunir les membres du bureau concernés par ce sujet à une date convenant au plus grand nombre.
* Une réunion aura lieu le 19 mai concernant la mise en place des cours enfants et adultes pour l’année 2017/2018.
* Les nouveaux grimpeurs seront formés à priori le lundi. Dès qu’ils seront autonomes en moulinette on validera leur passeport blanc, ils porteront un bracelet spécifique « ASSGA 2017 », et achèteront leur baudrier.
* Concernant la question de la visualisation du niveau des personnes grimpant, la solution des bracelets de couleurs a été entérinée : blanc = autonome en moulinette ; Jaune = autonome en tête ; Une autre couleur = apte à évoluer sur d’autres murs …)

3° /Discussion sur le développement du Club à moyen terme et à long terme.

Les grands axes doivent être :

* Les sorties
* Les efforts pour amener de plus en plus d’adhérents à l’autonomie en extérieur.

( à priori, poursuivre la même démarche, mais sans jamais dépasser le nombre de 20 personnes pour un groupe)

* fidélisation par la convivialité, l’animation, et les sorties.
* L’avenir est bien sûr dans la jeunesse : il faut se focaliser sur les jeunes, pas forcément sur la compétition (même si ça a été le levier essentiel de la reconstruction du Club) mais faire en sorte de les fidéliser : découverte pour les nouveaux, perfectionnement d’une année sur l’autre, et activités extérieures (à la journée, pour les enfants) … ils seront demain les animateurs et bénévoles qui nous succèderont.

En l’absence d’autre question, le Président met fin à la séance à 22h30.